



# Hébergement

Capacité **38 chambres** au fort Ganteaume (selon disponibilité) dont 2 chambres pour Personne à Mobilité Réduite

**Parking inclus** dans le prix des chambres (selon disponibilité)

**Parking sans hébergement : 10€ / jour (sous autorisation)**

Check in : 14h - Check out : 11h

**Réception ouverte 24h/24, 7 jours / 7**

Bagagerie à disposition si nécessaire

Possibilité de lit bébé ; en faire la demande lors de votre réservation

Horaires	Semaine	Week-end et jours fériés
Réception	24h/24 - 7 jours / 7	
Petit déjeuner	6h30 – 9h30	7h -10h
Déjeuner	11h30 – 14h	12h – 14h
Diner	18h45 – 21h	18h45 – 21h30
Bar	11h30 – 14h 18h30 - 22h	11h30 – 14h 18h30 - 22h

## Contact pour les réservations des chambres

Accueil Fort Ganteaume

**Téléphone:** 04 96 17 28 99

**Email :** [contact.fortganteaume@compass-group.fr](mailto:contact.fortganteaume@compass-group.fr)

## Tarifs restauration

Petit déjeuner	6€ TTC
Menu du jour servi à table (entrée+plat+dessert)	19,80€ TTC
Repas de service	taux en vigueur
Menu enfant	10€ TTC

Chambres	Quantité
Suite St Nicolas (2 chambres / 1 lit double + 1 lit simple)	1
Suite familiale St Victor (2 chambres / 1 lit double + 2 lits simple)	1
Suite St Jean (1 lit double)	1
Chambre 3 personnes ETAGE (1 lit double + 1 lit simple)	2
Chambre 4 personnes ETAGE (1 lit double + 2 lits simple)	8
Chambre DOUBLE RDC (1 lit double)	13
Chambre DOUBLE ETAGE (1 lit double)	2
Chambre TWIN RDC (2 lits simples)	4
Chambre cour pavé (1 lit double)	6

## Tarifs / nuit / chambre (hors petit dejeuners)

Suite	110€ TTC
Chambre étage	90€ TTC
Chambre RDC	75€ TTC
Chambre cour pavé	65€ TTC

## Personnel en mission

Tarifs / nuit / chambre	
Chambre 1 personne avec petit déjeuner	65€ TTC
Chambre 2 personnes avec petit dejeuners	96€ TTC
Chambre 3 personnes avec petit dejeuners	126€ TTC

Officiers, sous-officiers, civil de la défense :

Suite à l'application du décret n°2009-545 du 14 mai 2009 fixant les barèmes et les modalités d'indemnisation des déplacements temporaires du personnel militaire.